



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 01/04/2021

SLO

ID : 081-218102572-20210329-2021DEL29-DE

Date de la convocation  
23.03.2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/29

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mrs SALOMON, JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mme FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mr MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, MASSON, BALOUP.

**Absents** : Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY  
Mme DELPOUX, excusée

**Secrétaire** : Mr SOULAGES.

Objet de la délibération

**FERMETURE PISCINE  
DE RIVIERE TARN ET  
MISE EN PLACE D'UN  
TARIF SPECIAL  
JEUNES POUR TOUS  
LES ENFANTS DE  
SAINT-JUERY A LA  
PISCINE TARANIS**

La municipalité a fait le bilan du fonctionnement de la piscine de rivière. Ce dernier a mis en évidence de nombreuses difficultés : incivilités, risques portant sur la sécurisation de la baignade, nuisances pour les riverains qui ne peuvent être surmontées dans le cadre des moyens communaux.

La ville ne pouvant pérenniser cette baignade dont la fréquentation dépasse manifestement le territoire communal, la municipalité a souhaité mettre en œuvre une politique destinée à privilégier la jeunesse Saint-Juéryenne.

Pour ce faire il sera proposé la mise en place d'un tarif social jeune pour tous les enfants de Saint-Juéry à la piscine TARANIS. Ce service sera rendu par le centre social. Il visera à proposer pour chaque saison et pour chaque jeune de 11 à 17 ans, sur justificatif de domicile et d'identité, un carnet de 10 entrées à la piscine Taranis au tarif de 10 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de procéder à la fermeture de la piscine de rivière et de mandater Monsieur le Maire afin de vendre les équipement n'ayant plus d'intérêt pour la commune au regard de la fermeture du service ;

SE PRONONCE sur la mise en œuvre d'un tarif social jeune à la piscine Taranis dans les conditions ci-dessus définies.

2 abstentions

Adopté à la majorité

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 31 mars 2021  
David DONNEZ,  
Maire,

